

Fiche de Données de Sécurité

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit : Inspire Hypnotique Poison 7%

Code produit : -

Utilisation recommandée : Parfum pour bougies, fondants parfumes

Nom du fournisseur : AROMAS OF ELEGANCE

Adresse : -

Telephone d'urgence : France : +33 (0)1 45 42 59 59 / Belgique : 070 245 245

2. Identification des dangers

Classification selon le règlement CE n° 1272/2008 (CLP) :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Pictogrammes :

Mentions de danger (en rouge) :

- **H302**, **H317**, **H319**, **H332**, **H400**, **H410**, **H411**, **H412**

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux :

- Benzyl alcohol (CAS 100-51-6, 0.91 %) : H302, H332, H317, H319
- 1,3,4,6,7,8-Hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindeno[5,6-c]pyran (CAS 1222-05-5, 0.84 %) : H400, H410
- Benzyl benzoate (CAS 120-51-4, 0.525 %) : H302, H400, H411
- Benzyl salicylate (CAS 118-58-1, 0.252 %) : H317, H319, H412

4. Premiers secours

Inhalation : Transporter la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles si possible.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et consulter immédiatement un médecin.

Fiche de Données de Sécurité

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Poudre sèche, mousse résistante à l'alcool, CO₂, eau pulvérisée.

Dangers spécifiques : Peut dégager des fumées toxiques en cas d'incendie.

Équipements de protection : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des équipements de protection.

Précautions pour l'environnement : Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Absorber avec un matériau inerte (sable, terre) et éliminer conformément à la réglementation.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Éviter le contact avec la peau, les yeux, et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs.

Stockage : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôle de l'exposition : Aucun niveau d'exposition professionnelle défini.

Protection respiratoire : Non nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : Liquide limpide

Couleur : Variable selon le lot

Odeur : Caractéristique, parfumée

Point de clair : > 60 °C

Solubilité : Insoluble dans l'eau

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions normales.

Conditions à éviter : Températures extrêmes, sources d'ignition.

Produits de décomposition : Oxydes de carbone, composés organiques volatils.

Fiche de Données de Sécurité

11. Informations toxicologiques

Effets aigus : Irritation oculaire, irritation cutanée, effets toxiques par inhalation ou ingestion.

Sensibilisation : Peut provoquer une sensibilisation cutanée.

Toxicité aiguë orale estimée (ATE) : ~1200 mg/kg (benzyl alcohol)

12. Informations écologiques

Toxicité aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, effets à long terme possibles.

Persistance et dégradabilité : Composés partiellement biodégradables.

Potentiel bioaccumulatif : Faible à modéré.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit : Ne pas rejeter à l'égout. Incinération par une société agréée.

Élimination des emballages : Contenants à éliminer selon la réglementation locale.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID/IMDG/IATA : Produit non classé comme dangereux selon les critères de transport.

15. Informations réglementaires

Conformité : Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Perturbateurs endocriniens : Aucune substance identifiée.

PBT/vPvB : Aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB.

16. Autres informations

Révision : 27/05/2025

Les informations fournies dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ne constituent pas une garantie.